

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 32 (1903)
Heft: 1

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Allemagne. — Le 5 décembre 1902, le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et le baron de Hertling, délégué du gouvernement impérial allemand, ont signé le document relatif à la création de la Faculté de théologie à l'Université de Strasbourg.

Confédération. — D'après le message du Conseil fédéral et le projet de loi d'application concernant les subventions à l'école primaire, la Confédération devrait verser annuellement la somme de 2084167 fr. 80, à répartir aux cantons d'après le chiffre de la population de résidence fourni par le recensement de 1900. Le canton de Fribourg, qui compte 127951 habitants, recevrait 76770 fr. 60.

— *Dessin.* — La Société suisse pour le développement de l'enseignement du dessin avait désigné, à Vevey, en 1901, un Comité d'organisation qui s'est réuni à Berne, dimanche 21 décembre, pour élaborer le règlement et le programme du Congrès international de l'enseignement du dessin, qui aura lieu à Berne, au mois d'août 1904.

Le bureau du Congrès a été constitué comme suit : MM. Léon Genoud, directeur du Technicum à Fribourg, président ; Boos-Jegher, président de la Société suisse des maîtres de dessin, vice-président ; C. Schlæpfer, professeur au Technicum de Fribourg, secrétaire, et O. Blon, directeur du Musée industriel de Berne, caissier.

Le Comité local, dont les membres ont tous été choisis à Berne, a été désigné dans le but de faciliter le séjour des congressistes en Suisse.

AVIS OFFICIEL

La Direction de l'Instruction publique informe les autorités communales que les parts de l'Etat aux traitements des instituteurs, institutrices, maîtresses d'ouvrages, et aux primes pour les cours de perfectionnement de l'exercice de 1901-1902, sont déposées chez les receveurs de district, où elles peuvent être encaissées.

Nous réservons pour les prochains numéros plusieurs comptes rendus des conférences régionales. (Réd.)
